



Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-O-O-O-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

N° 357
NOVEMBRE 2012

Déposé le 28/11/2012

Edito

ANNONCE ou RÉALITÉ ?

L'actualité du moment m'oblige à faire un choix sur le thème à développer dans cet édito.

Parle-t-on des problèmes d'élection à l'UMP ? Pas d'intérêt pour l'instant, si ce n'est que ce parti politique vient d'affirmer sa vraie couleur idéologique en adoptant la motion la plus extrémiste possible, celle de Guillaume Peltier, ancien du Front National. Cela nous montre bien le vrai visage de ce mouvement et de ses adhérents.

Nous pouvons aussi nous arrêter sur le rapport Gallois de la mi novembre, mais beaucoup de choses ont été dites. Pourtant, ce manifeste pour l'austérité salariale, repris en grande partie par le gouvernement, montre que le patronat, sans aucune manifestation, a obtenu le transfert d'une partie des cotisations sur un crédit d'impôts, donc de l'argent public, sur la CSG ou la TVA dite verte. En contrepartie, des représentants des salariés pourront siéger dans les Conseils d'Administration des entreprises de plus de 5.000 salariés. Quelles sont les entreprises où il y a autant de travailleurs sachant que les groupes se sont structurés en filiales indépendantes des unes des autres ? Quel poids auront les syn-

dicalistes et faut-il accepter la cogestion tirée de la pratique en Allemagne ?

Un sujet, qui je pense, devra faire débat dans les jours à venir est l'annonce de A. Montebourg de nationaliser de façon transitoire le site appartenant à Arcelor Mital de Florange. Chiche, M. le Ministre, allez-y ! Soyez courageux ! Aurez-vous aussi la volonté politique d'aller jusqu'au bout ou trouvez-vous dans ce discours le moyen de rentrer dans un rapport de forces que vous pensez perdu d'avance ? Le gouvernement ne doit pas se contenter d'effets de manches comme pour la réforme des retraites. Mais que va dire l'Union Européenne ? Cette méthode est-elle du goût des différents traités et surtout du TSCG que vous avez voté ? A trop vouloir plaire à nos gouvernements frontaliers, nous sommes amenés à nous tirer une balle dans chaque pied.

Mais ne soyons pas défaitistes. Si vous avez évoqué ce sujet, c'est sûrement qu'il est mûrement réfléchi et que vous avez l'intention d'aller jusqu'au bout. Pour autant, nous restons sur nos réserves.

Sébastien Martineau
Secrétaire Général

Sommaire :

- Edito : Annonce ou réalité ?
- P 2 : Compte rendu rencontre avec Medef
Carrefour : Que cache la Direction ?
- P 3 : Compte rendu AG FAPT - Congrès UL La Guerche
- P 4 : Doux : Courrier au Ministre délégué à l'agroalimentaire
- P 5 : Doux : Communiqué de presse
- P 6 : Echanges Courriers Retraités EM/Député Galut
- P 7 & 8 : Cpte Rendu Comité Régional du 15 Novembre.



Du 28 Novembre au 12 Décembre 2012

**Votez et faites voter les salariés
des petites entreprises** (~ de 11 salariés)

et également les aides à domicile,
assistantes maternelles, femmes de ménage ...

.....

**18 et 19 Décembre 2012
deux nouvelles journées d'étude
sur la Crise et la Dette**

5 Bd Clémenceau à Bourges de 9 h à 17 h

RENCONTRE CGT Medef et UIMM

Dans le cadre de notre manifestation du 9 Octobre 2012, notre UD CGT avait sollicité une rencontre avec le MEDEF. L'organisation patronale ayant demandé le report de cette audience, une délégation CGT a été reçue le Mardi 8 Novembre.

Nous avons abordé plusieurs points d'actualité et déposé deux motions (l'une prévue le 9 Octobre, l'autre concernant l'entreprise DOUX) visibles à l'UD.

* Le choc de compétitivité est un mauvais choix au profit du patronat, il pèsera encore plus lourdement sur les salariés et l'ensemble des citoyens .

* Parlons plutôt du coût des délocalisations, de la croissance des dividendes en parallèle des nombreuses restrictions budgétaires (30 milliards + 20milliards + 10 milliards) qui fragiliseront encore les services publics avec toutes les conséquences sociales, notamment le pouvoir d'achat.

* Nous proposons la relance et le développement d'investissements productifs utiles pour la société.

* Nous proposons la mise en place d'un droit de veto suspensif et d'un moratoire avant l'instauration d'une loi contre les licenciements boursiers.

* Nous demandons l'obligation pour un groupe de cession à un repreneur potentiel, voire une SCOOP (Exemple : les groupes Unilever, Arcelor Mittal).

* Avant toute exonération ou participation financière, les structures de l'Entreprise (CE - Syndicats...) doivent avoir un droit de regard sur l'utilisation sur l'utilisation et les résultats.

Dans le CHER :

Nous assistons à une hausse du chômage et un taux supérieur à celui de la Région et du Pays, notamment dans la métallurgie avec des fermetures de PME, des délocalisations, des pertes d'emplois qualifiés et donc de tout un savoir-faire.

* Nous avons émis des inquiétudes quant au repreneur de DOUX et protesté face aux attaques anti CGT (Base Intermarché de Levet, Gattefin, Joskin.....).

Que dire du poids exorbitant des Tribunaux de Commerce qui décident des fermetures et mises en liquidation.

* En matière de formation, nous avons déploré les restrictions de moyens pour le CFPA qui en est le parent pauvre et demandé que la qualification des hommes prévale sur celle des postes de travail.

Quels furent les arguments et réponses de nos interlocuteurs ?

* En matière de temps de travail, le Code du Travail est protecteur.

* Les élus syndicaux disposent de crédits d'heures non négligeables régis par la loi.

* Les salariés ont tort d'avoir des craintes pour leur avenir.

* Des mesures de prévention et d'accompagnement sont prises lors de difficultés dans les entreprises (Etalement, Chômage partiel....).

* En matière de formation, nous travaillons avec l'Education Nationale, nous sommes contrôlés et nous souhaitons des salariés bien dans leur peau, qui vivent mieux et se sentent bien dans l'entreprise.

* Nos préoccupations, notamment pour les PME que l'on ne peut comparer aux Entreprises du CAC 40, nos marges sont très faibles.

EN CONCLUSION :

Bien que minimisant nos inquiétudes, les représentants patronaux, malgré une pointe d'hypocrisie, ont souvent dû admettre le bien-fondé de notre argumentation.

Membres de la délégation :

Elicia Linglain, Mathys Schoeveart, Michel Chollet

Syndicat CGT CARREFOUR

QUE NOUS CACHE LA DIRECTION ? RESTRUCTURATION ?

La Direction convoquait le CE pour demander aux élus l'avis sur son projet «d'adaptation linéaire» à Carrefour Sevrans.

Prétexte : développer l'offre alimentaire PGC (Produits de grosse consommation) et PFT (Produits à Forte Rotation).

Fermeture des cabines d'essayage ;

Diminution du secteur textile ;

Diminution des largeurs d'allées non alimentaires.

Serait-ce la suppression du non alimentaire ?

A la CGT, les craintes se confirment. Des salariés du textile et du bazar se voient transférés sur des postes PGC (Produits de Grosse Consommation).

Suppressions de postes au bazar (gestion centralisée), au point info, au SAV et aux caisses (Caisses automatiques et bornes automatiques).

Pour la Direction et ses actionnaires, dans certaines régions d'achat faible, le non alimentaire ne serait plus rentable, ce qui entraînerait une transformation de certains magasins avec suppression d'emplois et des modifications importantes des conditions de travail.

Quelles conséquences ?

Sacrifier des emplois non alimentaires aux mépris des choix des salariés. Et ce qui est important : commerce à prédominance alimentaire amène l'ouverture de tous les dimanches avec les horaires décalés d'où problème pour les parents et garde des enfants. C'est bien pour cela qu'ils ne veulent pas nous le dire. Et pour faire régner une ambiance sécurisante pour mieux faire passer gentiment «la pilule».

A Carrefour ils font danser, chanter les salariés ... invitation à des barbecues, etc... s'enivrer de sourires et de compassion hiérarchique pour masquer la réelle et triste dégradation constante de nos conditions de travail, cadres et employés confondus.

A la réunion de l'Alliance syndicale mondiale Carrefour qui s'est tenue les 18 et 19 Octobre 2012 à Paris, des membres de l'Alliance (représentants des travailleurs et leur organisation syndicale) d'Europe et d'Amérique du Sud ont exhorté la Direction de Carrefour à accorder plus d'attention aux besoins des salariés. L'Alliance demande instamment à Carrefour de maintenir des niveaux d'effectifs suffisants (lutte contre le chômage croissant en France), de protéger les conditions de travail existantes et de garantir un milieu de travail sûr et sain (maladies professionnelles et accidents du travail en augmentation). Les salariés devraient pouvoir travailler à temps plein s'ils le souhaitent afin d'avoir des conditions de vie décentes.

Si la situation économique est compliquée en ce moment, ce n'est pas aux salariés d'en payer les frais.

Les droits syndicaux doivent être également respectés et non sapés avec la coopération préférentielle des syndicats jaunes.

La CGT alerte une nouvelle fois l'ensemble des salariés du groupe sur ce qui est en train de se passer Les restructurations n'ont pas disparu par enchantement avec l'arrivée du nouveau PDG ainsi que les suppressions de postes dans tous les secteurs, d'autres arrivent à grands pas !!

Celui qui se bat n'est pas sûr de gagner, mais celui qui renonce a déjà perdu !

Compte Rendu AG du Cher du 25 Octobre 2012

Depuis 1997 soit 15 ans, le syndicat FAPT du Cher est à 100 %. Ce résultat est la conséquence d'un long travail d'investissement de toute une équipe de militants et militantes. Dans notre syndicat, il n'y a pas d'un côté La Poste et de l'autre FT ou le secteur. Il y a une commission exécutive (20 femmes, 16 hommes) qui fonctionne avec une moyenne de 25 camarades à chaque réunion mensuelle.

Notre situation n'est pas tombée du ciel.

Etant un département rural, seuls 4 services de plus de 100 existent, 5 sections syndicales (Vierzon CC, Bourges CC, CTC, Bouygues et les Retraités) qui fonctionnent chacune avec leur particularité. Afin d'être au plus près de l'ensemble des salariés, nous avons donc opté en plus, pour un travail en collectif (FT, Courrier, Enseigne), des visites de bureaux (les agents doivent voir la CGT au moins 2 fois par an) et des HIS régulières à FT et au CTC.

Un journal départemental paraît tous les deux mois.

L'ensemble de l'équipe militant(e)s est sensibilisé sur les "cas particuliers", nous essayons d'être à l'écoute et revendicatifs.

Ce plan de travail continue à porter ses fruits auprès du personnel (élections Poste, FT, Bouygues et le taux de participation lors des grèves) et surtout les syndiqués s'investissent plus, un exemple, notre AG du 25 Octobre 2012

69 syndiqués présents à l'AG sur 302 soit 23 % dont 37 femmes soit 54 % :

- 10 de Bouygues (9 femmes et 1 homme)
- 7 de FT

- 16 du courrier
- 8 du CTC
- 7 de l'enseigne
- 1 d'une direction nationale
- 20 retraités

Durant cette assemblée générale, nous avons constaté une richesse des interventions et sans aucun complexe surtout de la part des jeunes camarades de Bouygues (à l'aise dans leur baskets et dans la CGT).

21 intervenants.

L'emploi, les salaires, le droit à la retraite, les revendications des retraités, la bataille des idées, le stress au travail, l'international (CES), la syndicalisation et le renouveau des "cadres syndicaux", et bien sûr la lutte, voici pêle-mêle les débats qui ont animé notre AG.

De plus, une bonne heure a été consacrée à la protection sociale.

Cerise sur le gâteau, la fraternité était au rendez-vous. Savoir se dire les choses dans le respect et l'amitié, écouter l'autre même s'il n'est pas de son secteur d'activité, permet aux syndiqués d'être à l'aise dans leur syndicat et d'être ainsi un syndiqué acteur.

Nous avons clôturé cette AG «gonflés à bloc», assurés que la CGT est incontournable dans notre département.



CONGRÈS de l'Union Locale de La Guerche

Le 5 Novembre dernier, l'Union Locale de La Guerche tenait son Congrès. 35 congressistes environ ont participé aux travaux.

Les Syndicats Actifs et Retraités de l'Union Locale étaient en partie représentés. Excusés : FAPT et Energies.

Un nouveau Bureau a été élu :

- Secrétaire Général : Denis Demousseau
- Secrétaire à l'Organisation : Philippe Margot
- Trésorier : Lucien Desabre
- Trésorière Adjointe : Danielle Leblanc
- Membres du Bureau :
Odile Chatain - Patrick Baron
Jean-Louis Renault - Eugène Kuntz



Les journées d'étude des 27 et 28 Août sur la crise et la dette ayant remporté un vif succès auprès des militants(es), l'Union Départementale a décidé d'organiser deux nouvelles journées d'étude sur ce même thème : **la crise et la dette**, qui auront lieu les

18 et 19 Décembre 2012
à l'Union Locale de Bourges
5 Bd Clémenceau
de 8 h 30 à 17 heures
Ces journées seront animées
par J. Claude Vatan

Les repas de midi pourront être pris en commun.
Inscrivez-vous auprès de l'UD



*Union Départementale
Syndicats CGT du Cher
8 Place Malus – 18000 BOURGES*



Blancafort, Le 20 Novembre 2012.

A Monsieur Guillaume GAROT
Ministre délégué à l'agroalimentaire

Objet : Doux Blancafort – réunion avec le préfet du 16 novembre 2012 et demande de rencontre

Monsieur le Ministre délégué à l'agroalimentaire,

Tout d'abord, nous tenons à vous communiquer notre mécontentement concernant la réunion du 16 novembre 2012 organisée à votre demande sous la responsabilité du Préfet. L'organisation effective de cette réunion ainsi que l'attitude des personnes qui la présidaient témoignent d'un manque de considération, voire de respect vis-à-vis des salariés qui perdent leur emploi et de notre organisation syndicale :

- Horaire modifié sans prévenir,
- Contenu figé sur des questions uniquement techniques sans consultation des salariés concernés,
- Modification du périmètre de la réunion, sans parler de la manière dont s'adressent les services de l'état aux salariés.

Cela est inacceptable !

D'autre part, Monsieur Le sous-préfet a décidé que la CGT n'était pas invitée lors de cette réunion. Nous osons espérer que cela provient d'une incompréhension du Préfet et non d'une tentative, partagée par le ministre, pour écarter la CGT, seul syndicat à proposer des solutions alternatives pour maintenir tous les emplois. Cette attitude des pouvoirs publics s'était d'ailleurs déjà produite lors de la rencontre du 06 novembre au matin avec le conseil régional.

Comme vous avez pu probablement le voir dans la presse, si nous n'étions pas représentatifs dans l'établissement lors des dernières élections, les salariés, face à l'inaction du syndicat présent, ont désormais choisi la CGT pour les défendre. Le droit d'adhérer librement à l'organisation syndicale de son choix appartient à tous. Nous prendrons donc toute notre place dans ce dossier et cela dans l'intérêt des salariés.

Par la présente, nous sollicitons donc une rencontre avec vous afin d'examiner la situation.

Dans l'attente d'une réponse favorable,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre Délégué, l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'Union Départementale CGT

Pour l'Union Syndicale Régionale
Agroalimentaire et Forestière CGT

Sébastien MARTINEAU

Eloïse SEGUIN



Communiqué de presse

Doux Blancafort (18) : le gouvernement doit prendre ses responsabilités.

Par sa passivité, le gouvernement a laissé faire Charles Doux et compagnie, cautionnant ainsi le démantèlement du groupe Doux et les licenciements liés. La révélation de plusieurs juges du tribunal de Quimper qui a prononcé la liquidation du pôle frais invalide le jugement de ce tribunal des affaires. Et le gouvernement, avec sa décision de ne pas faire appel du jugement du 1^{er} août 2012, porte une lourde responsabilité. Aujourd'hui, il doit s'engager dans la recherche d'une solution pérenne pour le maintien de tous les emplois.

Lors de sa venue à Blancafort le 06 novembre dernier, le Ministre Délégué, Guillaume GAROT, a mandaté le préfet du Cher pour organiser une réunion ce vendredi 16 novembre avec les organisations syndicales et les salariés licenciés.

Pourtant lors de notre arrivée, le sous-préfet, avec le concours de la CFTC qui a clairement choisi son camp, affirme que la CGT n'est pas invitée : certains responsables syndicaux allant jusqu'à dire à une salariée licenciée qu'elle n'a rien à faire là. Cette attitude fait preuve de mépris vis-à-vis des salariés. C'est inacceptable ! Ce n'est qu'après avoir quitté la salle avec une partie des salariés, que le sous-préfet a dû nous prendre au sérieux.

Dans la poursuite de la politique menée jusqu'à présent, le préfet a utilisé cette réunion pour régler les problèmes techniques sur le fonctionnement du Contrat de Sécurisation Professionnelle, le règlement des salaires, du solde de tout compte, etc., ... en précisant fermement que cette réunion n'était pas une réunion politique et que nous ne parlerons pas de solutions alternatives et de réintégration des salariés. Il apparaît donc clairement qu'elle avait pour unique objectif de calmer la colère et la mobilisation des salariés et non de trouver une solution pérenne pour tous les salariés.

Plusieurs témoignages de salariés mettent en évidence les difficultés que tous les salariés dans leur situation rencontrent. Plusieurs salariés se sont vu répondre par Pôle Emploi qu'il n'y avait pas de postes qui leurs correspondent. Les services publics, par manque d'effectif, sont également dans l'impossibilité de les accompagner dans leurs recherches d'emplois ou de formation malgré ce qu'on peut nous dire lors de telles réunions.

Ces témoignages confirment notre positionnement pour le maintien des emplois et de notre potentiel agroalimentaire régional et national. Nous avons rappelé que des possibilités de développement du site de Blancafort existent pour permettre de maintenir tous les emplois. C'est en ce sens qu'il nous faut travailler.

L'usine de Blancafort possède de nombreux atouts et de grandes possibilités de développement. Tout d'abord, les compé-

tences et savoir-faire des salariés de Doux sont une richesse nécessaire et incontournable pour développer l'activité.

D'autre part, sa situation géographique, et plus précisément son emplacement dans la région Centre, permet d'alimenter la grande distribution et tous les commerces de France en moins d'une journée, élément primordial pour le développement de l'activité et la réintégration de tous les postes supprimés.

La proximité du site de nutrition animale de Clémont et des éleveurs, dont certains augmentent leur activité, permet un bon approvisionnement et de meilleures conditions de transport pour les volailles notamment en matière d'hygiène et de santé animale sans oublier les économies en matière de coûts de transport et les questions de trafic routier et d'écologie.

De plus, outre le développement en direction de la grande distribution, il serait intéressant d'étudier la possibilité de filières courtes comme les magasins d'usines. Ce qui réponde à un besoin au vu de la désertification avancée des zones rurales comme Blancafort.

Nous ne pouvons nous satisfaire de la seule solution avancée par le ministre le 06 novembre dernier qui consiste à poursuivre la politique du gouvernement précédent en distribuant de l'argent public à ceux-là mêmes qui massacrent les salariés et l'emploi pour toujours plus de profits.

Dans son interview à la presse, le Ministre dit conditionner ces aides publiques à des contreparties en matière d'emploi. Cela reste trop peu précis, et insuffisant. Les conditions doivent être fermes et non négociables. La direction doit donner des garanties en matière de salaires, d'amélioration des conditions de travail, de formation, de respect des droits des salariés, du code du travail, de la convention collective.

Pour l'Union Départementale CGT du Cher et l'Union Syndicale Régionale Agroalimentaire et Forestière CGT de la région Centre ces fonds publics doivent permettre le développement de l'activité, la réouverture de tous les postes supprimés, la réintégration de tous les salariés et leur utilisation doit être soumise au contrôle des salariés.

La sauvegarde de l'emploi est une question d'utilité publique. C'est la survie d'un village tout entier, d'une économie locale qui est en jeu.

Blancafort, le 16 novembre 2012



Entre les promesses électorales et les actes : Virage à droite de Galut.

**Syndicat CGT des Retraités
des Etablissements Militaires
de Bourges et Avord**
8, Place Malus
18000 BOURGES

Bourges, le 19 Septembre
2012

**A
Monsieur Yann GALUT**

Objet : Traité budgétaire européen.

Monsieur le Député,

Vous trouverez, en copie, la lettre envoyée aux Présidents des groupes politiques de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Cette lettre concerne le Traité budgétaire européen. Elle traite de la situation alarmante où se trouve notre pays suite à l'application des différents traités européens qui n'ont eu qu'un seul but : favoriser la finance privée et favoriser de ce fait la spéculation, génératrice des crises répétées que nous subissons actuellement, remettre dramatiquement en cause les salaires, les retraites, les droits des salariés et les services publics.

Elle insiste également sur l'aspect antidémocratique qu'aurait l'adoption d'un tel traité qui donnerait des pouvoirs immenses à une institution, sans légitimité, qu'est la Commission de Bruxelles.

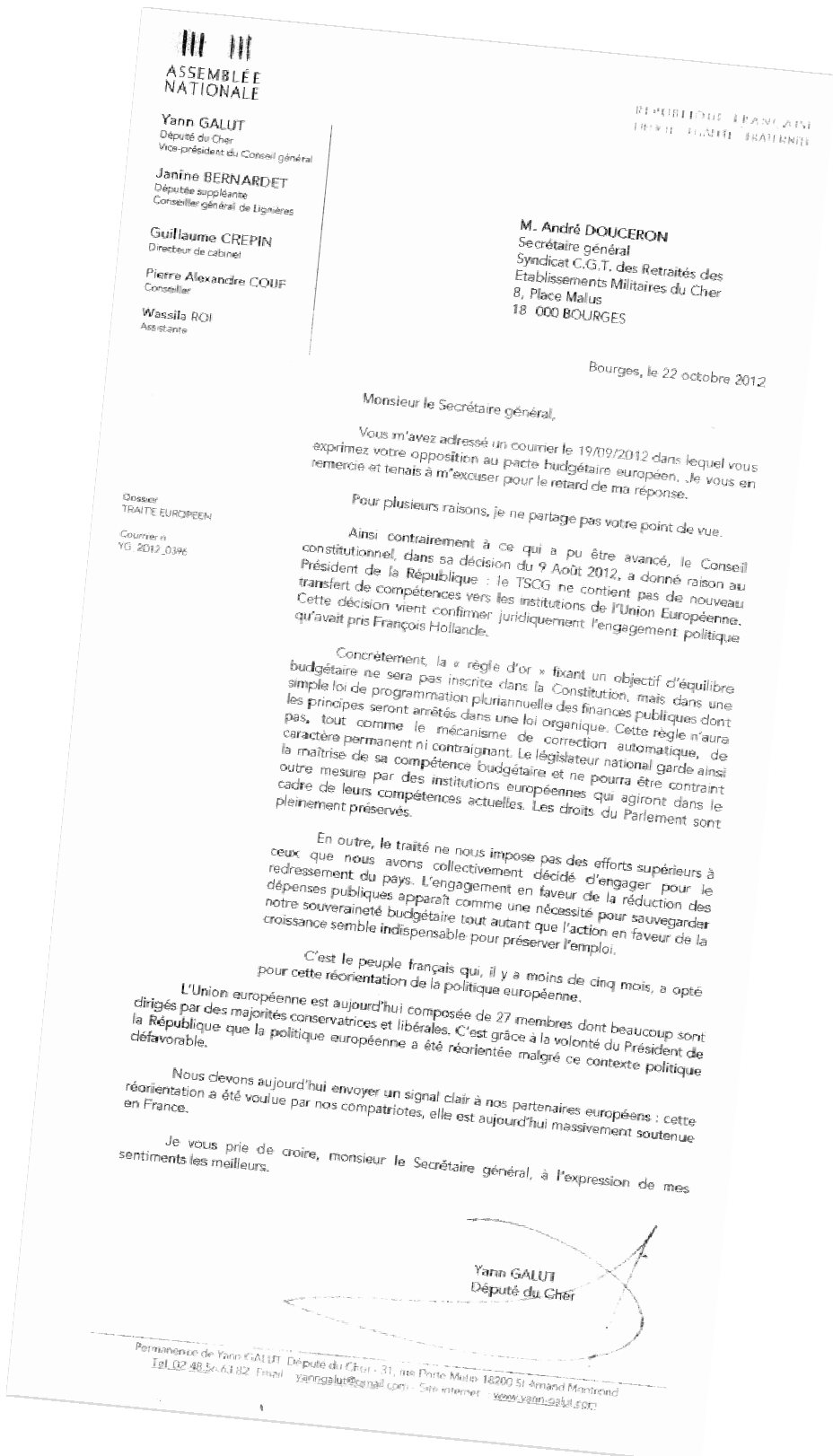
Elle souligne aussi les divergences fondamentales qui existent entre ce traité et les engagements de la campagne présidentielle de François Hollande.

Le non respect des engagements pris par François Hollande durant la campagne des présidentielles de renégocier le traité « Merkel-Sarkozy » porterait un nouveau coup à la démocratie. De même, votre vote de ce traité, dans l'état, et de la loi organique qui l'accompagne, trahirait les citoyens qui vous ont élu.

C'est pourquoi nous vous demandons, au nom des syndiqués retraités des EM du Cher qui nous ont élu, que vous œuvriez au sein de votre groupe parlementaire pour que ce traité ne soit pas ratifié, et que s'engage la construction européenne sur une voie qui s'affranchisse de la dictature de la finance ; c'était là aussi un engagement de François Hollande.

Recevez, Monsieur le Député, nos meilleures salutations syndicales.

Pour le Syndicat
André DOUCERON
Secrétaire Général





RELEVÉ DE DÉCISIONS ET DE DISCUSSIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL DU 15 NOVEMBRE 2012 À BLOIS

Présents :

Laurence COLLONGE, Armelle BRUANT, Denis GUIGNARD, Philippe CORDAT, Bernard VINSOT, Gilles CAZY, Norbert POTTIER, Jean-Pierre PLANSON, Jean-François VINERIER, Janick GOUSSAY, Sébastien MARTINEAU, Guylaine RAFFIN, Aurélio RAMIRO, Alain BARRIAUD.

Excusés :

Thierry BOUET, Gilles MARINET, Bruno VINCENT, Alain BORG, Alain GUILMAIN, Madeleine CABUZEL, Cyrille COUINEAU.

Situation sociale, politiques publiques et positionnements du Patronat

Après un échange sur la Journée Européenne d'actions du 14 Novembre dans la région, plusieurs aspects sont évoqués durant cette réunion.

Malgré la période (congrès scolaires) pour préparer cette action (un mercredi), le peu de temps pour mobiliser, les initiatives organisées dans les 6 départements ont marqué une tonalité offensive de la CGT contre les plans d'austérité, mais avec des limites du point de vue du nombre de salariés impliqués dans l'action et sur le contenu revendicatif.

Globalement, c'est la CGT qui a mobilisé dans les départements avec une faible participation de la CFDT. Présence de SUD plus marquée dans l'Indre et Loire et le Loiret que les autres départements. Présence de la FSU mais en nombre réduit et très peu de représentants de l'UNSA dans les manifestations.

Entre l'appel de la CES et l'implication des organisations françaises adhérentes dans la préparation et l'appel à se mobiliser le 14 Novembre, il demeure un énorme écart !

Un camarade a souligné le caractère historique de cette journée de la CES par le caractère solidaire de cet appel dans tous les pays d'Europe sur une même journée, d'autres ont indiqué la nécessité pour la CGT de clarifier le message sur la dimension revendicative de l'action de la CGT et sa position dans la CES et avec les autres organisations syndicales au plan international.

Le refus de l'austérité est partagé dans la CGT, la perception dans le Salariat de ce refus est autre. Même s'il existe peu d'illusions sur les intentions du gouvernement en place, le fatalisme est retenu pour le camp syndical réformiste et la social-démocratie, fait des ravages.

La question de l'Europe Sociale qui revient systématiquement dans tous les écrits de la CES voire de la CGT, est l'objet de nombreuses réactions dans la CGT.

Elle renvoie à la nature de l'Union Européenne, à ses objectifs et à la dimension des rapports de force au plan politique dans les pays qui constituent le noyau dur de la construction de l'Union Européenne. L'Union Européenne n'a pas vocation à faire du social, elle a été mise en place pour favoriser les intérêts économiques du capital et particulièrement des grands groupes.

Il est souligné que plaider pour la paix sociale en Europe est en totale contradiction avec le refus d'accepter les plans d'austérité et l'idée même de faire entendre le social en Europe.

Si la Secrétaire de la CES milite pour la paix sociale, cela relève de son choix, mais en aucun cas de celui de la CGT qui a opté pour un choix de syndicalisme de transformation sociale et de lutte de classe. (voir déclaration de B.SEGOL).

La journée du 14 Novembre marque à nouveau une difficulté d'ancrage revendicatif dans les entreprises.

Refuser l'austérité sans porter de revendications sur les salaires, le développement du travail salarié, sur les conditions de travail, la réduction du temps de travail, les Services Publics...., conduit à réduire la mobilisation.

Un camarade souligne la nécessité d'informer les salariés sur la dimension des luttes en Grèce, au Portugal, en Espagne, en Italie et de montrer les parallèles dans les politiques d'austérité.

La démarche revendicative et à la qualité de vie syndicale, les forces organisées restent une question centrale pour toutes les structures de la CGT.

Les participants ont souligné la nécessité de combattre le fatalisme et de mener campagne contre le discours dominant sur la compétitivité des entreprises pour justifier toutes les régressions.

Tous ont noté la convergence d'efforts dans la bataille d'idées menée par le Patronat et le Gouvernement.

Il est pointé l'urgence de mettre le corps militant CGT en ordre de bataille pour rencontrer les salariés, pousser à des consultations sur les lieux de travail pour faire exprimer les besoins et les transformer en revendications afin de nourrir l'action collective.

Un camarade indique qu'il n'est pas possible de s'afficher publiquement en accord avec les dirigeants de la CFDT avec les positions qu'ils portent. « Cette posture dédouane la CFDT de ses positions contraires aux intérêts des salariés et nuit à la CGT et à ce qu'elle défend ».

Il est rappelé que la position des dirigeants de la CFDT ou des autres organisations syndicales comme de la CES, ne peut pas étonner les dirigeants de la CGT, mais dans cette période d'aiguinement de la lutte de classe, la responsabilité de la CGT prend un autre relief.

Le comportement des premiers dirigeants des structures de la CGT (de la première organisation syndicale française) va être déterminant dans la période qui s'ouvre.

Soit les cadres de la CGT portent la transformation, la combativité, le rassemblement en cultivant l'espoir à partir de l'action collective pour changer, soit ils se positionnent dans l'attente voire l'accompagnement et Gouvernement et MEDEF imposeront leur logique régressive pour le Salariat et le Peuple. Les intentions du Chef de l'Etat et de son Gouvernement sont claires, personne ne peut plus être dupe dans la CGT sur la nature de leur politique.

Porter la transformation sociale, impose de porter des ambitions revendicatives qui rassemblent sur un haut niveau de transformation.

Refuser l'austérité qu'elle émane de politiques conduites par les forces réactionnaires comme de Gauche est important, mais ce qui l'est plus c'est de montrer ce que la CGT défend, propose pour changer la vie du salariat et de prendre des initiatives pour nourrir les luttes revendicatives.

Le Gouvernement Français reste déterminé à réduire les dépenses publiques et transférer les dépenses sur la population en accélérant la logique de casse des Services Publics comme de la Protection Sociale.

Si celui-ci prend des précautions dans sa communication publique pour ne pas se heurter aux réactions du syndicalisme et luttes des salariés, il n'en demeure pas moins qu'il poursuit dans la ligne de ses prédécesseurs.

Occuper l'opinion publique sur des questions sociétales (mariage pour tous par exemple) est une chose, répondre aux besoins sociaux, abroger les lois scélérates mises en œuvre par la Droite, est autre chose.

Face à de telles orientations, les dirigeants de la CGT, élus et mandatés doivent faire preuve de cohérence et de combativité face au gouvernement, aux majorités qui le soutiennent dans les collectivités territoriales et aucune concessions vis-à-vis de la Droite et de son extrême.

Tenant compte de l'expérience dans la région, avec la mise en place de Comités de Filières Automobiles, Agro Alimentaire, Energie, Cosmétique et Pharmacie totalement pilotés par le MEDEF, **il est décidé de demander une rencontre avec le nouveau Préfet de Région (Pierre Etienne BISCH)**, ancien Préfet d'Alsace, pour lui préciser ce que pense et propose la CGT en matière de ré industrialisation, développement du travail salarié et des qualifications, de réappropriation des Services Publics.

Une proposition de délégation est retenue par le Comité Régional pour cette rencontre : Philippe CORDAT, Guylaine RAFFIN, Armelle BRUANT, Stéphane DEPLOBIN, Aurélio RAMIRO.

Droits et moyens du Syndicalisme

Le Comité Régional a fait le bilan des réponses sur les courriers du Comité Régional transmis aux Groupes de Gauche de l'Assemblée Nationale, joint du texte adopté par le CR en Juillet sur les droits et moyens du syndicalisme.

Le Groupe Socialiste a transmis une réponse sans engagement de sa part sur le sujet.

Le Ministre du Travail, Michel SAPIN, comme le Groupe PS, indique être attentif à la situation des locaux des organisations syndicales de Châteauroux et de Chartres, mais sans plus d'engagement.

Aucune réponse du Groupe PC Front de Gauche, des Verts.

Le Député Front de Gauche (Nicolas SANSU), après avoir fixé un rendez-vous avec la CGT fin juillet et avoir reporté le rendez-vous, n'a pas donné suite.

Le Président du Conseil Régional n'a donné aucune réponse à l'interpellation de la CGT.

Le Comité Régional a décidé de solliciter une rencontre avec le Ministre du Travail, Maire d'Argenton S/Creuse (36) sur le dossier des droits et moyens du syndicalisme et la situation des organisations syndicales de l'Indre et de l'Eure et Loir, après la rencontre des UD 36 et 28 avec le Comité Régional et le Secteur Droits Libertés de la Confédération du 6 Novembre 2012.

La délégation sera composée de Philippe CORDAT, Denis GUIGNARD, Guylaine RAFFIN, Stéphane DEPLOBIN.

Il est décidé de demander une rencontre avec François BONNEAU, Président PS du Conseil Régional.

La délégation sera composée de Janick GOUSSAY, Madeleine CABUZEL, Philippe CORDAT et Jean-Pierre PLANSON.

Bilan de la Formation Syndicale pour l'année 2012

Nous pouvons nous féliciter de la tenue de pratiquement tous les stages qui étaient programmés pour cette année.

Ainsi, près de 90 militants(es) ont été formés aux stages N2 1ère et 2ème partie - Prudis - Communication - Eco/CE - CHS et Organisation Vie Syndicale organisés par l'UD. D'autres stages se sont déroulés dans les Unions Locales du département.

Les Journées d'Etude sur le CoGiTiel, la Crise et la dette, le Stress au travail avec B. Friot ont rassemblé plus de 110 participants(es).

Le programme de la Formation Syndicale 2013 a été inséré dans le Bulletin de l'UD n° 356 d'Octobre. Il est lisible sur le site de l'UD et disponible à l'UD.

D'ores et déjà pensez à le consulter et inscrire de nouveaux militants(es).

